

BULLETIN D'INFORMATIONS



Édité par la mairie d'Évran, imprimé par Impri'Média Bretagne.
 Directeur de publication : M. Patrice Gautier



3 nouveaux médecins vont venir travailler au Centre de Santé

SANTÉ



Cet été, quelques changements vont avoir lieu au Centre de Santé du Pays d'Évran avec de nouvelles arrivées. Pendant ses congés d'été, le Docteur Aubry sera remplacé par le Docteur Gentil afin de maintenir le service. L'équipe de médecins sera renforcée en juillet et août avec la venue du Docteur Hamouric, qui consultera le jeudi. À partir de septembre, le Docteur Lécluse travaillera à mi-temps au Centre de Santé. Prenez rendez-vous sur Doctolib ou au 02 57 69 02 30.

Les ateliers numériques reprennent en septembre

ATELIERS NUMÉRIQUES



Après quelques mois d'arrêt, les ateliers numériques vont reprendre.

Caroline Le Potier, conseillère numérique, formera les personnes souhaitant s'initier à l'informatique sur tablette, smartphone ou ordinateur. Les ateliers sont ouverts à tous : débutants, intermédiaires, jeunes, adultes, personnes âgées. Individuels et collectifs, les thèmes abordés seront construits en fonction de votre niveau et de vos souhaits d'apprentissage : apprendre les bases, le mail, les réseaux sociaux, internet, etc.

Vous êtes intéressés ? Vous pouvez venir chercher un formulaire d'inscription à la mairie ! Le planning des ateliers sera effectué cet été.

Des vélos en location chez Cycles de Vi !

LOISIRS

Pour vos balades en famille et/ou entre amis, des vélos musculaires et vélos à assistance électrique sont disponibles à la location dès maintenant chez Cycles de Vi. Parmi l'offre vous trouverez aussi des vélos enfant, des remorques, ainsi que des sacoches. Les casques et antivols sont fournis. Contact : 09 81 89 18 14.

Tu as 16 ans ? Viens te faire recenser à la mairie !

ÉTAT CIVIL

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser afin de recevoir l'attestation de recensement. Si tu as plus de 16 ans et que tu n'as pas encore effectué la démarche, tu as jusqu'à tes 25 ans pour régulariser ta situation.

Les étapes :

- Venir à la mairie muni de ta carte nationale d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile
- La mairie te remet aussitôt ton attestation de recensement
- S'inscrire sur Ma JDC : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
 ↪ Ce site permet de dialoguer avec le centre de service national, de télécharger la convocation, avoir des informations sur le lieu de la JDC, de télécharger l'attestation de participation pour pouvoir passer les examens (BEP, Baccalauréat...) et le permis de conduire.

Besoin d'aide pour créer ton compte en ligne ou télécharger les documents ?

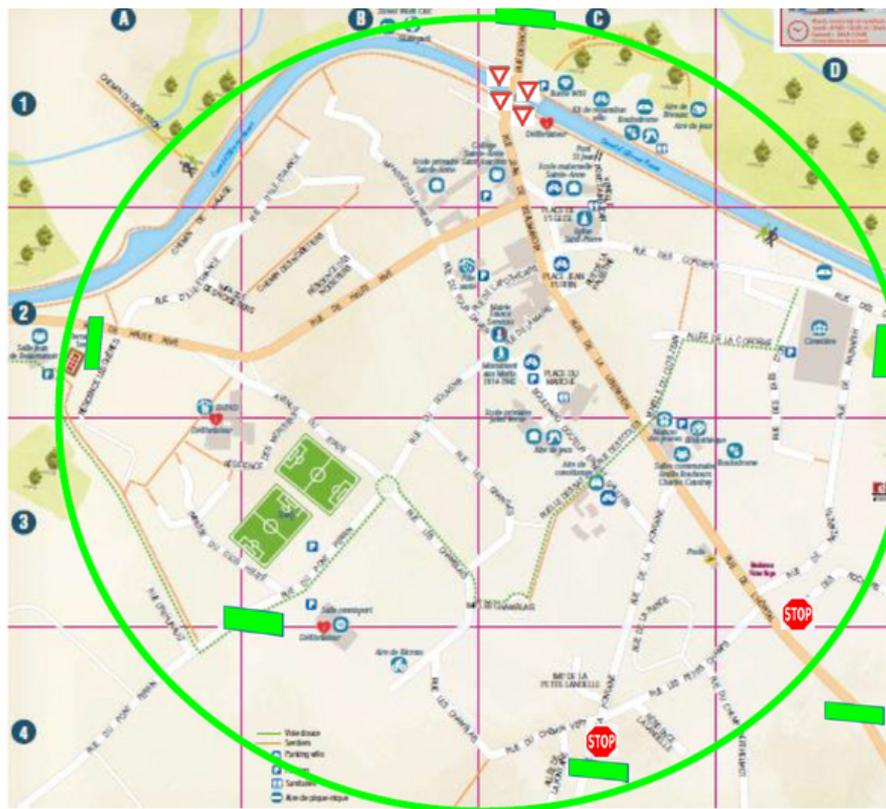
Prends rendez-vous à l'espace France Services d'Évran !
 0296274033

Une majeure partie du bourg passe à 30 km/h et

Permanence des élus sur le marché du samedi 9 juillet 2022 afin de répondre

Périmètre
zone 30 km/h
et
Priorité à droite

-  Périmètre
-  Début zone 30 km/h et priorité à droite
-  Cédez-le-passage
-  stop



Nouvelles règles de circulation

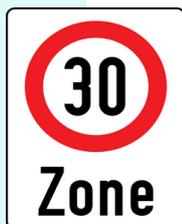
Mise en place d'une seule zone 30 km/h

Elle remplace les différents tronçons déjà limités à 30km/h (voir schéma). La zone débutera :

- D2 entrée nord (en venant de Lanvallay) : ralentisseur rue des Ronces
- Route de Bétineuc : terrain de tennis
- D39 entrée ouest (en venant de Le Quiou) : salle des sports
- Route de la Fontaine : carrefour rue du Chemin Vert/rue de la Fontaine
- Rue de champ Berthelot : avant carrefour avec rue des Petits Champs
- D2 entrée sud (en venant de Bécherel) : ralentisseur rue de l'Hôpital
- Route du Vieux Bourg de St Judoce : entrée d'agglomération au niveau du cimetière

Cette règle s'appliquera à toutes les rues, voies, allées et impasses.

L'accès au boulevard Gaultier depuis la rue de la mairie se fera désormais par la place du Bd Gaultier (le tracé actuel étant désormais réservé aux seuls cars et véhicules de livraison) : cet accès sera soumis à la priorité à droite (comme c'est le cas sur le tracé actuel).



Priorité à droite dans toute la zone 30 km/h

Toutes les rues à l'intérieur de cette zone seront soumises à la règle de la priorité à droite, sauf :

- **4 sorties du chemin de halage** sur la D2 (essentiellement piéton) : mise en place d'un cédez-le-passage
- **carrefour rue de la Fontaine/rue du Chemin Vert** (carrefour initialement en priorité à droite très accidentogène et mise en place d'un stop il y a plusieurs années) : maintien du stop.
- **rue des Rochers** : anciennement impasse, petite rue à faible trafic et très mauvaise visibilité du trafic de la D2 : maintien du stop.
- **sorties de parking** (ex : sortie parking Crédit Agricole...)



Ces nouvelles règles s'appliqueront dès la fin des travaux, soit fin juillet pour les tronçons 1-2-3-4 et fin septembre pour le tronçon 5.

en priorité à droite à partir de la fin des travaux

à toutes vos questions sur ce sujet (nouvel emplacement au parking du stade)

Pourquoi ces changements ?

- **Réduire la vitesse moyenne des véhicules circulant dans le centre bourg** : la conception des nouveaux aménagements des espaces publics par l'urbaniste M. de Crevoisier intègre la nécessité d'une circulation à vitesse réduite, pour permettre une meilleure cohabitation avec les vélos qui partagent la chaussée avec les autres véhicules et plus de sécurité et d'agrément pour les piétons.
- **La multiplication des zones avec des vitesses autorisées différentes rend difficile leur compréhension** par les automobilistes. Aujourd'hui 4 tronçons à 30 km/h existent déjà dans le centre bourg.
- **Les riverains** d'axes très rectilignes (D2, rue Haute Rive, rue des Cordiers) mais aussi de lotissements du centre bourg (Ille et Rance, rue du Chemin Vert...) **sont demandeurs d'une réduction de la vitesse maximum autorisée à 30 km/h.**
- **La municipalité ne souhaitant pas multiplier les ralentisseurs dans le bourg, a fait le choix d'instaurer le principe de la priorité à droite dans tout le périmètre de la zone 30 km/h** : par la vigilance constante qu'elle impose aux conducteurs, c'est un outil efficace pour maintenir les véhicules à une vitesse réduite. Cet aménagement, déjà en place dans plusieurs bourgs, donne de bons résultats. L'application d'une seule et même règle sur un périmètre bien délimité est la condition nécessaire à l'efficacité de cette règle. C'est pourquoi, il a été décidé d'appliquer le principe de la priorité à droite dans toute la zone (sauf quelques intersections précisées ci-dessus).

MODIFICATION
RÉCENTE
DES LIEUX

Nouvelle signalétique

Ces changements très impactants pour les habitants et les usagers seront associés à une signalétique très marquée, afin de faciliter au mieux la compréhension et le respect de ces nouvelles règles.

- Entrées d'agglomération : mise en place panneau « modification des lieux »
- Entrée de zone 30 km/h : mise en place panneau « zone 30 km/h » + panneau sur fond jaune « priorité à droite sur toute la zone 30 ».
- A l'intérieur du périmètre : rappel zone 30 et priorité à droite en marquage au sol résine (souhait de limiter le nombre de panneaux dans le bourg et efficacité avérée des marquages au sol).
- Large information de la population sur ces changements via bulletin municipal, permanence, marché, site internet, réseaux sociaux...
- Mise en place d'un radar pédagogique sur différentes portions à l'intérieur de la zone 30, afin de rappeler la limitation de vitesse à 30 et mesurer son respect ou non par les véhicules.

Calendrier des travaux

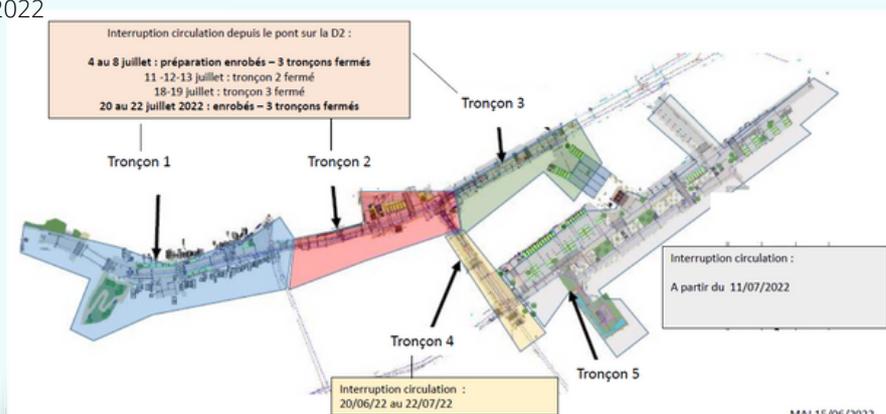
Tronçons 1-2-3 Reprofilage et rabotage chaussée réalisés en une fois sur les 3 tronçons du 04 au 08/07/2022
Enrobés réalisés en une fois sur les 3 tronçons du 20 au 22/07/2022
Le pont sera fermé et la circulation interdite sur les 3 tronçons pendant ces périodes.
Circulation rétablie pour les poids lourds à partir du 30/07/2022.

Tronçon 4 Travaux du 20/06 au 22/07/2022

Tronçon 5 Travaux du 11/07/2022 à mi-septembre

Fin des travaux Prévue le 23/09/2022

Plantations automne - hiver 2022



Lectures estivales à la bibliothèque !

BIBLIOTHÈQUE

Pendant les grandes vacances, pour les 3 à 7 ans environ, la bibliothèque fait rimer été avec lecture ! Au programme, des histoires de plumes, de petites bêtes ou encore de camping. Thème différent à chaque séance. Inscriptions à la bibliothèque, au 02 96 27 53 33 ou bibliotheque@evran.bzh. (Dates dans l'agenda ci-dessous)

JEUNESSE



STAGE GRAFF'

Le service jeunesse organise
pour les jeunes
entre 10 et 17 ans
un stage Graff' et peinture
sur le site du SkatePark !

encadré par une artiste professionnelle

Du 17 août au 26 août 2022

Inscription auprès de Sébastien,
animateur jeunesse
07 87 93 40 22 ou scolairejeunesse@evran.bzh
au plus tard le 02 août 2022

+ d'infos sur www.evran.bzh
rubrique "Service Jeunesse"

DINAMO! ESTIVAL
Evadez-vous,
EN NAVETTES ESTIVALES DINAMO!
du 4 juillet au 28 août 2022
GRATUIT

Cet été, évadez-vous **gratuitement** à destination du littoral, Dinan et de la base de loisirs de Bétineuc !

ENVIE D'EMBARQUER VOTRE VÉLO LORS DE VOS TRAJETS ?

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES pour le circuit 1bis et places vélos par téléphone au **02 96 68 31 39**.

Plus de détails et d'informations sur www.dinan-agglomeration.fr

DINAN AGGLOMÉRATION

Circuit n°1 Dinan <> Sables-d'Or-les-Pins
les Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche

CORRESPONDANCE AVEC C1

Circuit n°1bis Plélan-le-Petit <> Corseul
les Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche

Circuit n°2 Dinan <> Bétineuc <> Broons
les Lundi, Mercredi et Vendredi

A G E N D A

- **Marché Paysan et animations musicales** · tous les jeudis · Ferme des Aulnays - La Touche · de 17h30 à 19h30
- **Observations astronomiques : Club d'astronomie** · tous les vendredis · La Lande du Tournay · à 21h · 06 95 57 73 38
- **Marché hebdomadaire** · tous les samedis · parking du stade municipal, rue du pont Perrin · de 8h30 à 13h

juillet

- **Criée municipale** · samedi 02 juillet · marché municipal et lieux-dits · de 10h à 12h30
- **Action fleurissement** · lundi 04 juillet · rendez-vous rue des Ronces, parking du Linon · à partir de 9h30
- **Atelier créatif du Secours Catholique** · mercredi 06 juillet · salle paroissiale : 14 rue des Cordiers · de 14h à 16h30
- **Accueil France Services** · samedi 09 juillet · mairie d'Evran · de 10h à 12h
- **Marché des producteurs** · samedi 09 juillet · parking du stade municipal, rue du pont Perrin · de 8h30 à 13h
- **Lectures estivales** · mercredi 13 juillet · bibliothèque · de 10h30 à 11h15
- **Conseil municipal** · mercredi 13 juillet · en salle d'honneur · à 18h30
- **Feu d'artifice et bal du 14 juillet** · jeudi 14 juillet · salle Jean de Beaumanoir · repas à 19h
- **Lectures estivales** · vendredi 22 juillet · bibliothèque · de 10h30 à 11h15
- **Chantier participatif Hameaux Légers : réhabilitation locaux** · du 24 au 26 juillet · 4 bd E. Gaultier · de 9h à 17h · 0678894546
- **Coupure de courant** · mardi 26 juillet · lieux-dits concernés : écluse de la Roche et La Roche · de 8h45 à 12h
- **Slam (compétition de poésie), musique, danse** · jeudi 28 juillet · Manoir de la Roché Léau : 3, La Roche · à 20h · 0613624011
- **Renc'art** · jeudi 28 juillet · au port
- **A dimanche sur le canal** · dimanche 31 juillet · à 12h : au port d'Evran · à 16h : au Vieux Bourg de St Judoce

Août

- **Lectures estivales** · mercredi 03 août · bibliothèque · de 10h30 à 11h15
- **La Nuit des Etoiles : observation des étoiles filantes et planètes** · vendredi 05 août · 9, La Lande du Tournay · à 21h
- **Criée municipale** · samedi 06 août · marché municipal et lieux-dits · de 10h à 12h30
- **Lectures estivales** · mercredi 10 août · bibliothèque · de 10h30 à 11h15
- **Marché des producteurs** · samedi 13 août · parking du stade municipal, rue du pont Perrin · de 8h30 à 13h
- **Service jeunesse : Ateliers Graff'** · du 17 au 26 août · SkatePark · Gratuit · Inscription au 0787934022
- **Séjour vacance été jeunesse** · du samedi 25 au samedi 30 juillet · COMPLET
- **Balade contée** · dimanche 28 août · départ à la jonction dD78 et le chemin l'écluse de la Roche · à 14h

Retrouvez nous sur notre page et
EVVAN, commune de Bretagne
France Services Evvan

Commune d'Evvan - 12 rue de la mairie, 22630 Evvan
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Fermé les mardis et jeudis après-midi
Accueil France Services le 2ème samedi du mois de 10h à 12h

Ainsi que sur le site :
www.evran.bzh